

Restaurer l'étang de Berre. Dossier définitif du Contrat pour la restauration de l'étang de Berre. Tome 2

Après avoir élaboré un schéma d'orientations pour la réhabilitation de l'étang de Berre fondé sur un diagnostic global du bassin versant, les membres du GIPREB ont souhaité concrétiser cette démarche par la mise en oeuvre d'un contrat d'étang.

Ce contrat d'étang vise des objectifs à long terme tout autant que des actions concrètes et opérationnelles à court terme dans un programme de réhabilitation guidé par des objectifs qui sont les suivants :

- retrouver un fonctionnement équilibré des écosystèmes.
- rétablir, voire développer les usages actuellement contraints par la dégradation écologique des milieux.
- améliorer la gestion des rives et des zones naturelles.
- réhabiliter l'image de l'étang.
- assurer le suivi des effets du programme de restauration.

Auteurs du document : GIPREB

Obtenir le document : Agence de l'eau

Mots clés : CONTRAT D'ETANG, ETANG DE BERRE, REHABILITATION

Date : 2013

Type de ressource : Plan de gestion

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM5990

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=5990>

Commune : PORT-DE-BOUC (13077), CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13026), MARIGNANE (13054), MARTIGUES (13056), SAINT-MITRE-LES-REMPARTS (13098), ISTRES (13047), SAINT-CHAMAS (13092), MIRAMAS (13063), BERRE-L'ÉTANG (13014), ROGNAC (13081), VITROLLES (13117)

Département : BOUCHES-DU-RHONE (13)

Région : PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (93)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/restaurer-l-etang-de-berre-dossier-definitif-du-contrat-pour-la-restauration-de-l-etang-de-berre-tom0>

Evaluer cette notice: